



Comité National de Formation et Perfectionnement Professionnels  
1040 Bruxelles - "Britannia House" - Rue Joseph II, 30 - Tél. 02/218.60.93.

Réf. JV/CG/

Bruxelles, le 22 juin 1977

Votre lettre du  
16 février 1977

Vos réf.  
CIR/630

Je soussigné, Jean VASTIAU,

Chef de division au Comité national de formation et de perfectionnement  
professionnels,

délégué technique de la Belgique

à l'Organisation internationale chargée de promouvoir la Formation profes-  
sionnelle et les Concours internationaux de formation professionnelle des-  
tinés à la Jeunesse,

certifie donner sa conformité aux termes du procès-verbal de la Réunion  
du Comité organisateur tenue à Madrid le 20 septembre 1975 et au cours de  
laquelle fut approuvé le texte de la Constitution de l'Organisation inter-  
nationale chargée de promouvoir la Formation professionnelle et les Concours  
internationaux de formation professionnelle destinés à la Jeunesse et ap-  
prouver le texte de cette Constitution à tous effets.